Condition féminine Canada

2012-2013

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable D[re] K. Kellie Leitch C.P., O. Ont., députée
Ministre du Travail et ministre de la Condition féminine

Table des matières

MESSAGE DE LA MINISTRE 1

SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISME 3

1.1 RAISON D'ÊTRE 3

1.2 RESPONSABILITÉS 3

1.3 RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES (2012-2013) 5

1.4 PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES 6

1.5 ANALYSE DES RISQUES 9

1.6 SOMMAIRE DU RENDEMENT 11

1.7 PROFIL DES DÉPENSES 14

1.8 BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT BUDGÉTAIRE 14

1.9 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE 15

SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 16

2.1 PROGRAMMES ET SOUS-PROGRAMMES 16

2.1.1 Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques 16

2.1.2 Participation des femmes à la société canadienne 20

2.1.3 Services internes 22

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 23

3.1 FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS 23

3.2 ÉTATS FINANCIERS 25

3.3 TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES 26

3.4 RAPPORT DÉPENSES FISCALES ET ÉVALUATIONS 26

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT 27

COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES DE L'ORGANISME 27

NOTES 27

Message de la ministre

Je suis heureuse de présenter le Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013 de Condition féminine Canada. On y fait état des priorités que l'organisme a mises en œuvre, des résultats qu'il a obtenus et des investissements qu'il a réalisés pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme les années précédentes, l'organisme s'est concentré sur trois domaines clés, à savoir améliorer la sécurité économique et la prospérité des femmes et des filles, mettre fin à la violence qui leur est faite et favoriser un plus grand accès des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision.

Le gouvernement du Canada reste attaché à bâtir une société où les femmes et les hommes participent à égalité à tous les aspects de la vie. De fait, nous avons pris des mesures concrètes pour le prouver. Par l'intermédiaire de Condition féminine Canada, le soutien du gouvernement à des projets communautaires a presque doublé depuis 2006-2007. Le Plan d'action économique 2012 a créé un conseil consultatif chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration des sociétés. Rien qu'au cours du dernier exercice financier, nous avons investi près de 19 millions de dollars en appui à plus de 300 projets actifs dans l'ensemble du pays afin de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne.

La violence contre les femmes et les filles a un impact sur les personnes et les familles, met nos institutions à rude épreuve et pèse lourdement sur notre économie. Ensemble, nous devons nous engager à y mettre fin dans nos foyers, nos rues, nos écoles et notre société. En 2012-2013, Condition féminine Canada a continué à prêter une attention particulière à ce problème en offrant un soutien financier et professionnel à des projets communautaires destinés à mettre fin à la violence sexiste. La réponse aux appels de propositions lancés par l'organisme a été extrêmement positive, nombre d'organisations ayant adopté des démarches novatrices pour mobiliser des partenaires communautaires dans la réalisation de leurs projets. De plus, l'organisme a mobilisé des partenaires fédéraux, collaboré avec des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et inspiré les Canadiennes et les Canadiens à participer aux efforts déployés pour mettre fin au problème.

Le gouvernement du Canada entend éliminer les obstacles qui empêchent les femmes de participer à la prospérité du Canada et d'y contribuer. Ainsi, Condition féminine Canada a noué un dialogue avec des chefs d'entreprise de tout le pays afin de faciliter la création d'un conseil consultatif qui aidera notre gouvernement à étudier et à proposer des moyens d'accroître la présence des femmes dans les conseils d'administration des sociétés.

En 2012-2013, Condition féminine Canada a joué un rôle de premier plan dans l'appel que le Canada a lancé à l'ONU pour que soit proclamée la *Journée internationale des filles*. Cette journée célébrée dans le monde entier sert à promouvoir le rôle puissant d'agentes du

changement que jouent les filles dans leur famille, leur collectivité et leur pays de même qu'à souligner les problèmes auxquels elles se heurtent lorsqu'elles veulent réaliser leur potentiel.

Condition féminine Canada a, par le Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes (ACS), aidé des organisations fédérales à renforcer leurs capacités d'élaborer et de mettre en œuvre ou d'offrir des politiques, des programmes et des services qui répondent aux besoins de femmes et d'hommes d'horizons divers.

Nous ne cessons de progresser et je suis heureuse de déclarer que Condition féminine Canada continue de jouer un rôle vital dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au Canada.

L'honorable D^re^ K. Kellie Leitch, C.P., O. Ont., députée
Ministre du Travail et ministre de la Condition féminine

Section I : Survol de l'organisme

1.1 Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC travaille à l'avancement des femmes vers l'égalité en concentrant ses efforts sur trois domaines prioritaires : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes, mettre fin à la violence qui leur est faite, et favoriser un plus grand accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision.

CFC a pour mission d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à une plus grande participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. L'organisme a aussi pour rôle de soutenir les efforts que déploie le Canada afin de s'acquitter de ses obligations internationales. De plus, il facilite, par des conseils spécialisés, l'intégration des considérations liées à l'égalité, de manière à permettre la formulation de politiques et de programmes optimaux pour l'ensemble de la population canadienne; promeut des dates commémoratives qui ont trait aux femmes au Canada; et soutient des interventions et des innovations qui mèneront à l'égalité partout au Canada.

1.2 Responsabilités

CFC est l'organisme fédéral chargé de soutenir le programme adopté par le gouvernement en vue de promouvoir l'avancement des femmes et des filles vers l'égalité. Pour remplir son mandat, CFC s'unit à de nombreux organismes, s'efforçant de créer des synergies avec les principales parties prenantes, de collaborer avec les différents ordres de gouvernement et de mobiliser les secteurs privé et bénévole.

CFC œuvre dans un environnement complexe, car les enjeux relatifs à la condition des femmes et des filles sont omniprésents dans la société. Pour procurer des résultats concrets et des avantages durables à la population canadienne, l'organisme s'acquitte de son mandat de manière stratégique, en forgeant des partenariats et en concentrant ses efforts là où ils promettent d'apporter les plus grandes améliorations dans la vie des femmes et des filles. CFC veille à ce que ses investissements et interventions cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada. Dans les limites de ses domaines prioritaires, CFC s'attaque à des enjeux propres à divers segments de la population, comme les femmes et les filles autochtones ou immigrantes et celles en milieu rural.

En matière de politiques, CFC joue un rôle de courtier du savoir et de facilitateur, c'est-à-dire qu'il donne des conseils, apporte un soutien stratégique, mène des analyses et intervient ou apporte son concours stratégique aux niveaux national et international.

CFC a aussi pour rôle de mener le renforcement des capacités en Analyse comparative entre les sexes PLUS (ACS+), une méthode qui examine les recoupements du sexe et du genre avec d'autres facteurs d'identité. Dans un contexte gouvernemental, l'ACS+ peut améliorer notre compréhension des effets que les politiques publiques ont sur les femmes et les hommes d'horizons et d'âges variés au Canada. CFC collabore avec les principales parties prenantes afin de faciliter l'intégration des considérations de genre dans l'élaboration des politiques et des programmes.

Au moyen du Programme de promotion de la femme, CFC offre une aide financière et technique aux projets d'organismes canadiens favorisant l'égalité et la pleine participation des femmes et des filles.

CFC mise sur un certain nombre de dates commémoratives pour mettre en valeur l'apport inestimable des femmes et des filles et encourager les Canadiennes et Canadiens à célébrer différents jalons ainsi qu'à prendre des mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Condition féminine Canada a des bureaux régionaux à Montréal (le bureau sert l'ensemble du Québec), à Moncton (le bureau sert le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador) et à Edmonton (le bureau sert l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon). Le bureau national, qui sert le Nunavut et l'Ontario, se trouve à l'administration centrale, dans la région de la capitale nationale. (http://www.cfc-swc.gc.ca/)

1.3 Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes (2012-2013)[1]

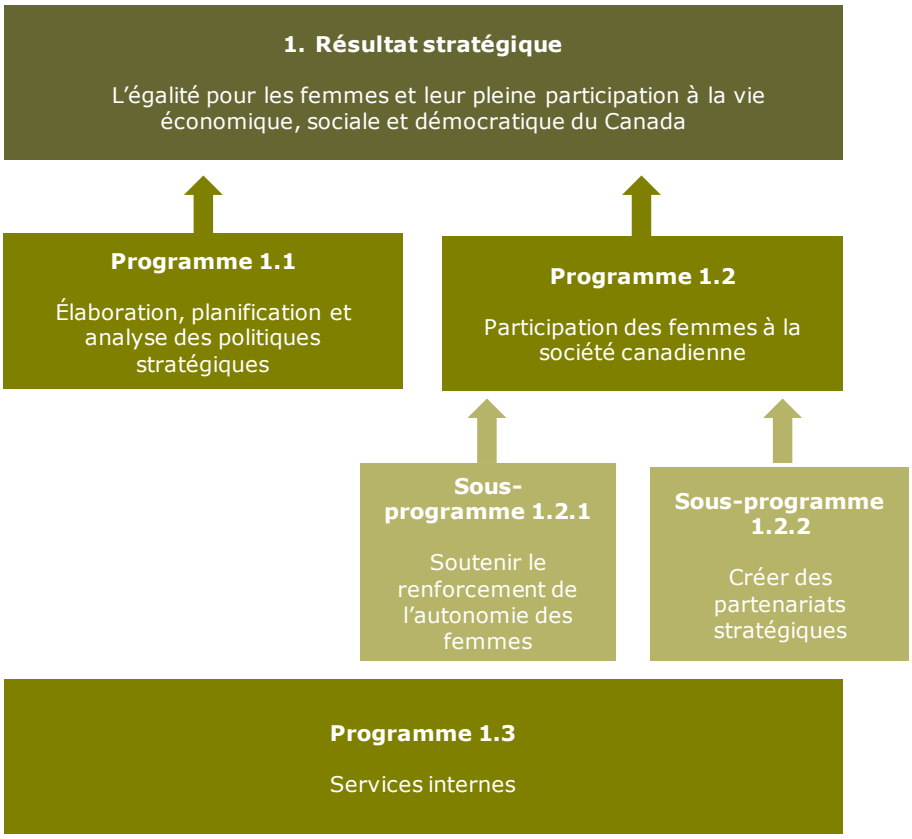

[1] On remarquera que cette terminologie s'écarte de celle utilisée dans le Rapport sur les plans et les priorités de Condition féminine Canada pour 2012-2013. La nouvelle terminologie rend compte des changements apportés à la Structure de gestion des ressources et des résultats au cours de l'exercice 2013-2014.

1.4 Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultat stratégique et programmes
Agir contre la violence faite aux femmes et aux jeunes filles	• Déjà établie	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. (Programmes 1.1 et 1.2)
Sommaire des progrès		
• En 2012-2013, CFC a satisfait à cette priorité en lançant un nouveau site Web qui fournit de l'information sur le problème de la violence faite aux femmes et aux filles, ainsi que sur les mesures récentes prises par le gouvernement du Canada pour lutter contre cette violence et la prévenir. • En partenariat avec Statistiques Canada et le Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine, CFC a soutenu la publication du rapport *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*. Ce rapport fournit des données sur des indicateurs clés, notamment la fréquence de la violence faite aux femmes au Canada, ses facteurs de risque et ses incidences économiques. • CFC a apporté une aide financière et professionnelle à 38 nouveaux projets communautaires cherchant à remédier à un éventail d'enjeux liés à la violence sexiste. Il faut en particulier souligner les projets qui ont été financés sur l'un ou l'autre des quatre thèmes d'un appel de propositions qui portait spécifiquement sur la violence sexiste au Canada, à savoir : les quartiers à risque, la mobilisation des hommes et des garçons, la violence faite aux femmes et aux filles au nom d'un soi-disant « honneur », et la traite des femmes et des filles. Les projets sur la traite mettent à l'essai un guide sur les audits locaux de la sécurité, préparé par Sécurité publique Canada. • CFC a établi un partenariat avec Justice Canada afin de cofinancer un projet triennal portant sur la question de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.		

Priorité	Type	Résultat stratégique et programmes
Renforcer l'autonomie des filles	• Déjà établie	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. (Programmes 1.1 et 1.2)
Sommaire des progrès		
• Le 11 octobre 2012, CFC a marqué la toute première Journée internationale des filles en profitant de l'occasion pour mettre en lumière le potentiel et les droits des filles, ainsi que pour établir des partenariats avec différents organismes gouvernementaux afin d'examiner comment remédier aux difficultés que rencontrent les filles et les jeunes femmes. • CFC a apporté une aide financière et professionnelle à 37 nouveaux projets communautaires animés par des filles et destinés à renforcer l'autonomie de jeunes femmes et de filles. On a lancé un appel de propositions en vue de projets qui contribueront à leur avancement dans deux domaines prioritaires, à savoir : encourager l'accès aux postes de responsabilité et de décision; et promouvoir la sécurité et la prospérité économiques. Il a permis de mieux faire connaître des enjeux propres aux filles et d'attirer l'attention sur leur situation dans les collectivités du pays tout entier.		

Priorité	Type	Résultat stratégique et programmes
Accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité	• Déjà établie	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. (Programmes 1.1 et 1.2)
Sommaire des progrès		
• En 2012-2013, CFC a collaboré avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de sensibiliser davantage à la nécessité d'accroître la représentation féminine aux postes d'influence. Avec ses homologues provinciaux et territoriaux, CFC a organisé un forum d'échange de connaissances sur la participation des femmes aux conseils d'administration, dans le cadre duquel des spécialistes ont fait part de leurs connaissances et idées quant aux façons de venir à bout des difficultés, de créer des ouvertures et de tirer parti du potentiel que représente l'accès des femmes aux conseils d'administration pour les entreprises et l'économie. • En appui à l'engagement pris dans le Plan d'action économique de 2012, CFC a soutenu les efforts de la Ministre de la condition féminine dans le contexte de la création du Conseil consultatif composé de chefs de file des secteurs public et privé, chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration. • Un appel de propositions ciblé a été lancé afin d'accroître le recrutement, le maintien en poste et l'avancement des femmes dans les secteurs technologiques. Les projets approuvés encourageront l'avancement des femmes exerçant des métiers techniques dans le secteur.		

Priorité	Type	Résultat stratégique et programmes
Renforcer la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes au sein de l'administration fédérale.	• Déjà établie	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. (Programme 1.1)
Sommaire des progrès		
• En 2012-2013, le Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes est entré dans sa troisième phase. CFC a aidé 10 autres organismes fédéraux, participant aux efforts continus pour renforcer la capacité de la fonction publique à tenir compte du genre dans l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des programmes et la prestation de services. • *Formation en ligne sur l'ACS+ :* Plus de 500 personnes, dont 80 % appartenant à la fonction publique fédérale, ont suivi le cybercours de CFC sur l'ACS+. L'utilisation des outils et documents de référence sur l'ACS+ a de plus augmenté dans tout le secteur public fédéral. • *Activités sur l'ACS+ :* La première Semaine de sensibilisation à l'ACS+ (28 mai au 1er juin 2012), lancée par le greffier du Conseil privé et la dirigeante de CFC, comprenait des activités de communication et d'apprentissage destinées à promouvoir la formation, les outils et les réseaux relatifs à l'ACS+. • *Collaboration en matière d'ACS+ :* Afin d'encourager davantage l'utilisation de l'ACS+, CFC a continué de multiplier les partenariats, tendant la main à de nouveaux secteurs (p. ex., la Gendarmerie royale du Canada et le Collège canadien de police) et à de nouvelles collectivités fonctionnelles (p. ex., les secteurs de la réglementation, de l'évaluation et des programmes).		

Priorité	Type	Résultat stratégique et programmes
Moderniser les programmes et les services offerts à la population canadienne	• Nouveau	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. (Programme 1.2)
Sommaire des progrès		
• En 2012-2013, CFC a renforcé la gestion et la reddition de comptes du Programme de promotion de la femme en simplifiant son l'administration grâce à des stratégies plus efficaces et structurées et à de meilleurs outils de gestion. • En 2012 2013, on a également procédé à la première phase de la mise en œuvre d'un système automatisé de gestion des subventions et des contributions. • CFC a formulé une stratégie de gestion et de communication du savoir afin de renforcer sa capacité comme courtier du savoir en 2012-2013.		

1.5 Analyse des risques

Comme le précise le Rapport sur les plans et priorités de 2012 2013, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est une responsabilité partagée. Les résultats de CFC dépendent donc beaucoup des mesures prises par d'autres. L'organisme a donc établi des stratégies d'intervention faisant appel à un rôle horizontal, à l'information et à la mobilisation de la population, à la création de synergies, à la promotion de réseaux et de partenariats, à la collaboration avec les différents ordres de gouvernement ainsi qu'avec des organismes bénévoles et privés, et à la gestion des diverses attentes.

Risque	Stratégie de réaction au risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes	Lien vers les priorités organisa-tionnelles
Les résultats de CFC dépendent beaucoup des mesures prises par d'autres parties prenantes.	• *Messages de CFC :* La stratégie de communication de CFC vise à bâtir une société informée, dont les différents acteurs, y compris les citoyennes et citoyens, ont conscience d'avoir une part d'efforts à fournir pour que soit réalisée l'égalité des sexes. • *Investissement stratégique des ressources* : CFC utilise des approches ciblées afin d'optimiser l'impact. • *Action communautaire et mobilisation :* Les programmes de CFC se concentrent sur la mobilisation des collectivités dans le cadre d'initiatives qui facilitent la collaboration, le réseautage et le partenariat afin d'arriver à des résultats concrets, contribuant au progrès vers l'égalité des sexes. • *Partage des connaissances :* CFC met l'accent sur des stratégies qui continuent et amplifient les efforts concertés, en s'appuyant sur la prise de conscience par les principaux acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités communes envers l'égalité des sexes dans leurs sphères d'influence respectives.	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.	S. o.

Risque	Stratégie de réaction au risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes	Lien vers les priorités organisa-tionnelles
Comme il a un vaste mandat, et que l'on continue de solliciter son intervention en matière de politiques et de programmes, CFC peut parfois sembler ne pas répondre aux attentes des parties prenantes.	• *Domaines d'intérêt particulier :* CFC a cerné trois domaines où ses interventions sont utiles, conformes aux priorités actuelles du gouvernement et susceptibles de donner des résultats qui aideront à l'avancement de l'égalité entre les sexes. (Améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles, mettre fin à la violence qui leur est faite, et soutenir l'avancement et la représentation accrue des femmes et des filles à des postes de direction et de décision.) • *Stratégie de diffusion:* Les efforts à cet égard visent à faire connaître l'orientation stratégique de CFC, y compris son orientation et ses priorités actuelles, de même que ses lignes directrices en ce qui concerne, entre autres, les programmes. • *Processus décisionnels :* CFC a pris des mesures afin de gérer la demande pour ses services et son assistance, c'est-à-dire qu'il a institué des processus et des pratiques qui optimisent l'efficacité de ses moyens d'action en matière de programmes, de politiques et de communication. • CFC investit aussi des efforts considérables afin de créer des synergies et de tirer parti des partenariats, de manière à maintenir et renforcer sa réputation d'organisme utile et efficace.	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.	S. o.

1.6 Sommaire du rendement

Ressources financières – Total pour l'organisme (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues contre dépenses réelles)
29,4	29,4	30,6	29,7	(0,3)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
94	94	-

*Le total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) pour 2012-2013 comprend un total de 18,950 millions en financement de programmes (Subventions et contributions).

Tableau sommaire du rendement pour le résultat stratégique et les programmes (en millions de dollars)

Résultat stratégique 1 : L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques	1,8	1,8	2,1	2,2	1,9	2,1	2,0	2,0	**Affaires gouvernementales :** un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiennes et Canadiens. http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm04
Participation des femmes à la société canadienne	24,2	24,2	24,3	24,3	24,4	22,5*	21,6	22,7	**Affaires économiques :** la sécurité du revenu et de l'emploi pour les Canadiennes et les Canadiens. http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/descript-fra.aspx#bm01
Résultat stratégique 1 Total partiel	**26,0**	**26,0**	**26,4**	**26,5**	**26,3**	**24,6**	**23,6**	**24,7**	

*Le montant ne comprend pas les dépenses déclarées à la rubrique " services internes "

Tableau sommaire du rendement pour les Services internes (en millions de dollars)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
Services internes	3,4	3,4	3,2	3,2	4,3	5,1	5,8	5,5
Total partiel	**3,4**	**3,4**	**3,2**	**3,2**	**4,3**	**5,1**	**5,8**	**5,5**

Tableau total du sommaire du rendement (en millions de dollars)

Résultat stratégique et Services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
	29,4	29,4	29,6	29,7	30,6	29,7	29,4	30,2
Total	**29,4**	**29,4**	**29,6**	**29,7**	**30,6**	**29,7**	**29,4**	**30,2**

En 2012-2013, les autorisations totales allouées à CFC par le Parlement s'élevaient à 30,6 millions de dollars. De cette somme, 29,4 millions de dollars figuraient au budget principal des dépenses et 1,2 million de dollars sont venus du budget supplémentaire des dépenses. CFC a reçu un montant du Conseil du Trésor pour des dépenses publicitaires, un transfert du ministère de la Justice Canada qui souhaitait s'associer au financement d'un projet de contribution, ainsi que divers transferts des crédits centraux du Secrétariat du Conseil du Trésor (report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent et remboursement de dépenses admissibles de liste de paie correspondant à des indemnités de départ et à des prestations parentales).

En 2012-2013, les dépenses réelles de CFC ont été de 29,7 millions de dollars, soit 0,9 million de moins que les autorisations totales. Ce montant, qui comprend des économies dans le budget de la ministre et dans les charges de fonctionnement, ont été réalisées principalement pour maximiser le report de CFC, en prévision des restrictions budgétaires de l'an prochain.

1.7 Profil des dépenses

Tendance des dépenses de l'organisme

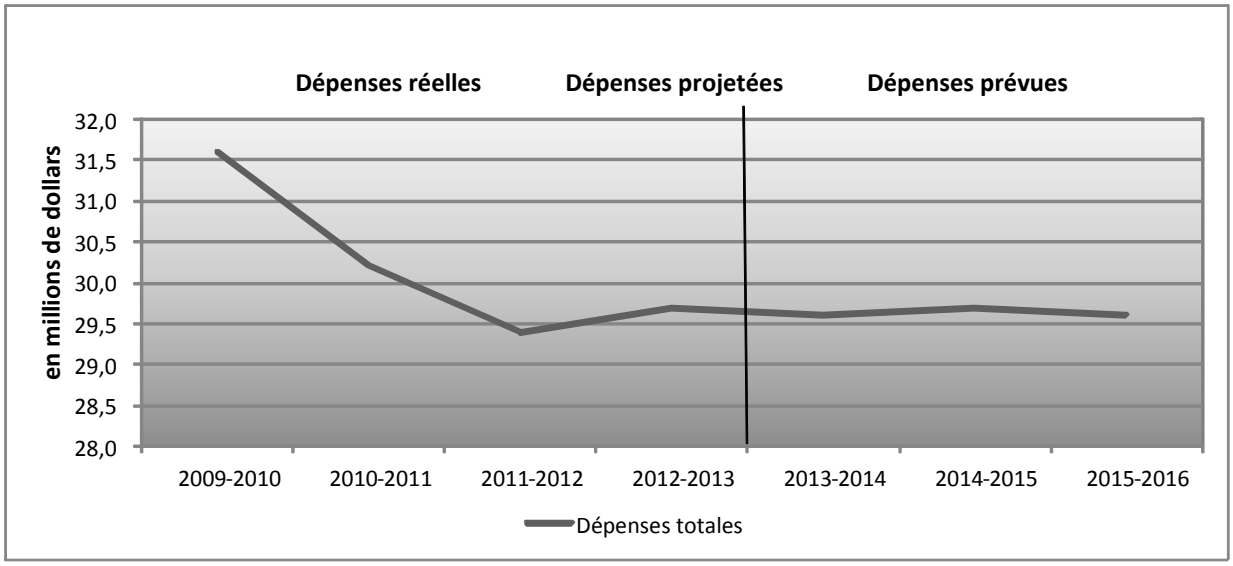

En 2012-2013, CFC a dépensé au total 29,7 millions de dollars, dont 18,95 millions de dollars en subventions et contributions, pour exécuter ses programmes, atteindre les résultats attendus et progresser vers son résultat stratégique.

Les dépenses réelles de 2009-2011 à 2010-2012 comprennent tous les crédits parlementaires, à savoir : ceux du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses, ainsi que les transferts du Conseil du Trésor, y compris les fonds reportés du budget de fonctionnement.

C'est en 2009-2010 que les dépenses réelles de CFC étaient le plus élevées, en raison du report des paiements de transfert de 2008-2009. Les dépenses réelles de 2010-2011 étaient supérieures à celles de 2011-2012 en raison des obligations découlant des conventions collectives renégociées. Les dépenses réelles se sont stabilisées en 2011-2012 et 2012-2013. Les dépenses prévues de 2013-2014 à 2015-2016 restent comparables à celles de 2012-2013.

Par l'intermédiaire de Condition féminine Canada, l'appui du gouvernement à des projets communautaires a presque doublé depuis 2006-2007.

1.8 Budget des dépenses par crédit budgétaire

Pour en savoir plus sur les crédits organisationnels de CFC, se reporter aux *Comptes publics du Canada*, 2013 (volume II). Une version électronique des Comptes publics de 2013 se trouve sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)[1].

1.9 Évaluation environnementale stratégique

En 2012-2013, CFC a tenu compte des effets environnementaux des initiatives assujetties à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Cependant, l'organisme n'ayant pas élaboré d'initiative nécessitant une évaluation environnementale, il n'a produit aucune déclaration publique en la matière. Pour plus de détails, voir la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*[ii].

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Résultats réels**
Postes de décision supérieurs détenus par des femmes dans les secteurs public et privé	Augmentation de 1 % par année	Note : En 2012-2013, CFC a actualisé sa Structure de gestion des ressources et des résultats, y compris son résultat stratégique et son Architecture d'alignement des programmes. Les modifications qui y ont été apportées entreront en vigueur en 2013-2014. Elles visent à optimiser le rendement de l'organisme et à définir sa sphère d'influence par des résultats concrets et quantifiables qui pourront servir à mesurer les progrès enregistrés par rapport au résultat stratégique.
Représentation des femmes sur le marché du travail, y compris leur accès aux programmes et aux services de soutien à l'entrepreneuriat	Augmentation de 1 % par année	
Participation des femmes aux processus et aux systèmes politiques locaux, provinciaux et fédéraux	Augmentation de 1 % par année	

Les progrès de CFC en 2012-13 vers son résultat stratégique sont évalués à travers les résultats obtenus pour ce qui est de sensibiliser davantage et de renforcer les capacités, de mobiliser femmes et hommes dans les efforts pour promouvoir l'égalité des sexes, de faciliter la participation des femmes à la vie de leur collectivité, de créer des réseaux et des partenariats, de s'appuyer sur des efforts et des investissements concertés, et de réunir les principales parties prenantes pour dialoguer et agir à propos de diverses questions relatives à l'égalité des sexes.

2.1 Programmes et sous-programmes

2.1.1 Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques

Description

CFC élabore des analyses, des conseils et des outils en matière de politiques stratégiques en vue d'aider les ministères et les organismes centraux du gouvernement fédéral à définir les priorités stratégiques et à intégrer l'analyse comparative entre les sexes aux politiques, aux initiatives et aux programmes existants ou proposés. Pour ce faire, CFC collabore avec des ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, avec la société civile et avec des partenaires clés à l'échelle internationale.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
1,8	1,8	1,9	2,1	(0,3)

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
17	18	(1)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
• Efficacité accrue des politiques à tenir compte des enjeux touchant les femmes et à promouvoir l'égalité entre les sexes • Capacité des ministères fédéraux d'appliquer l'analyse comparative entre les sexes de façon durable • Intégration accrue des enjeux touchant les femmes à l'élaboration des politiques et des programmes	Nombre de ministères qui répondent de manière efficace aux enjeux touchant les femmes par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes Pourcentage de ministères et d'autres organismes fédéraux qui sont mieux capables d'incorporer l'ACS+ à leurs activités stratégiques et opérationnelles Nombre de politiques et de programmes nouveaux ou améliorés qui répondent aux enjeux touchant les femmes	De 3 à 5 ministères par année De 3 à 5 ministères par année De 3 à 5 politiques par année	Plus de 30 institutions fédérales ont profité de la formation, des conseils et du soutien de CFC pour intégrer les considérations de genre à leurs programmes, politiques et initiatives. Cela s'ajoute au travail de sensibilisation de CFC, ainsi qu'à la diffusion d'information d'intérêt pour l'avancement de l'égalité entre les sexes. Dix autres ministères ont entrepris la mise en œuvre du *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes*. Plus de 500 personnes, dont 80 % travaillant dans la fonction publique, ont suivi le cybercours sur l'ACS+; leur taux de satisfaction dépassait les 90 %.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, CFC s'est attaché à créer des synergies, à mettre à profit les partenariats et à faire progresser l'égalité des sexes. Comme il est souligné ci-dessous, les données indiquent que des résultats concrets ont été obtenus dans des domaines clés et, donc, que CFC a bien progressé vers son résultat stratégique.

Agir contre la violence faite aux femmes et aux jeunes filles : CFC a continué d'agir comme courtier du savoir, offrant des renseignements, des outils et des stratégies aux principales parties prenantes.

- Il a lancé un site Web qui propose des ressources pratiques et des conseils pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles. Le lancement s'est accompagné d'une campagne publicitaire en ligne sur le thème « Faites quelque chose », insistant sur ce que les Canadiennes et Canadiens peuvent faire individuellement pour aider à mettre fin à la violence sexiste.

- Il a soutenu la publication du rapport *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques* en collaboration avec le Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine. Cette nouvelle édition renseigne les Canadiennes et Canadiens sur la fréquence et la portée de la violence faite aux femmes et aux filles, ainsi que ses coûts économiques.

- Il a dirigé la délégation du Canada à la 57e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, qui portait sur l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. La délégation canadienne a joué un rôle actif pour assurer l'adoption des conclusions négociées. De plus, CFC a facilité des discussions entre États sur trois sujets distincts : l'importance de mobiliser les hommes et les garçons pour prévenir la violence; la réponse à la violence commise au nom d'un soi-disant « honneur », ainsi que les facteurs de risque liés à cette violence; et le rôle crucial du réseau de la santé dans la lutte contre la violence.

Accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité : CFC a aidé à faire connaître les avantages d'une représentation accrue des femmes aux conseils d'administration et les stratégies à employer pour y parvenir. En partenariat avec le Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine, CFC a tenu une activité d'échange de connaissances sur l'accès des femmes aux conseils d'administration, auquel ont participé des sommités en la matière. CFC a également soutenu la création d'un conseil consultatif composé de chefs de file des secteurs public et privé, chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration, conformément à l'engagement pris dans le Plan d'action économique de 2012.

Renforcer l'autonomie des filles : Le 11 octobre 2012, CFC a marqué la toute première *Journée internationale des filles*, utilisant la date comme catalyseur pour former des partenariats, mettre en valeur le potentiel des filles et chercher comment remédier aux difficultés qu'elles rencontrent. Avec l'appui de CFC, la Fondation filles d'action a produit le rapport intitulé *Au-delà des apparences : dossier d'information sur les principaux enjeux touchant les filles au Canada*.

Renforcer la mise en œuvre de l'ACS+ au sein de l'administration fédérale : CFC a continué de diriger la promotion de l'ACS+, soutenant plus de 30 ministères et organismes fédéraux au cours de l'exercice visé.

CFC a assisté 10 organisations fédérales des secteurs de la sécurité publique et des sciences dans la mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes, encourageant ainsi l'intégration de cette pratique dans toute l'administration fédérale. Autre signe que la capacité en analyse comparative entre les sexes augmente dans l'administration fédérale : plus de 500 personnes (en majorité des fonctionnaires) ont suivi le premier cybercours interactif de CFC sur l'ACS+. Le cours a également permis au gouvernement de réaliser des économies substantielles. La Semaine de sensibilisation à l'ACS+ comprenait des activités d'apprentissage ainsi que de communication, afin de donner plus de visibilité à l'ACS+ dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux.

2.1.2 Participation des femmes à la société canadienne

Description

Le Programme, Participation des femmes à la société canadienne, est réalisé dans le cadre du Programme de promotion de la femme. Il permet de renforcer la pleine participation des femmes en améliorant leur situation économique et sociale et leur participation à la vie démocratique, en fournissant un appui financier et une aide technique à des projets et en concluant des partenariats stratégiques tirant parti des ressources liées à des institutions publiques et à des organismes non gouvernementaux.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
24,2	24,2	24,4	22,5	1,7

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
32	35	(3)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Participation accrue des femmes à la vie de la collectivité	Proportion de projets financés qui démontrent le niveau de participation atteint par les femmes dans la collectivité	10 % des projets	80 % des projets ont contribué à accroître la participation des femmes à la vie de leur collectivité*.

*Depuis l'adoption de cette cible, les programmes ont été grandement recentrés afin d'accroître l'incidence locale de leurs projets. C'est pourquoi l'immense majorité de ces projets (80 %) entrent dans cette catégorie. Les autres portent essentiellement sur le renforcement des capacités, la formation de réseaux, l'établissement de stratégies sectorielles, etc.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, CFC s'est efforcé d'aider à créer les conditions propices à la réussite des femmes au Canada par ses investissements stratégiques, la promotion du réseautage et son soutien au partenariat. L'organisme a financé des projets locaux, régionaux et nationaux afin d'éliminer les obstacles qui entravent la pleine participation des femmes à la société canadienne. Au total, 18 801 754 $ ont été investis dans 315 projets actifs. Il est prouvé que ces investissements contribuent de façon tangible à changer la vie des femmes et des filles au Canada. Les stratégies produisent des résultats concrets, qu'il s'agisse d'encourager l'action concertée et le financement conjoint ou d'accroître la sensibilisation, augmentant et renforçant ainsi la participation des femmes à la collectivité. CFC a facilité le réseautage des organismes. Il a formé des partenariats avec d'autres institutions fédérales pour s'attaquer à des questions transversales qui ont une incidence sur les femmes et les filles. Il a aussi disséminé ses connaissances et aidé des organismes à avoir accès à un savoir-faire, à des ressources et à des outils.

Agir contre la violence faite aux femmes et aux jeunes filles : En réponse au discours du Trône, dans lequel le gouvernement s'est engagé à prendre « des mesures à l'égard de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles », et pour reprendre le thème de la session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies de 2013, CFC a lancé un appel de propositions afin de solliciter des projets luttant contre la violence sexiste au Canada. L'appel comportait quatre thèmes : les quartiers à risque, la mobilisation des hommes et des garçons, la violence faite aux femmes et aux filles au nom d'un soi-disant « honneur » et, enfin, la traite des femmes et des filles. Il est à noter que les projets sur la traite mettent à l'essai un guide sur les audits locaux de la sécurité, préparé par Sécurité publique Canada.

Renforcer l'autonomie des filles : Dans le cadre des célébrations fédérales de la toute première *Journée internationale des filles* en 2012, CFC a lancé un appel de propositions afin de mieux faire connaître les enjeux propres aux filles et d'attirer l'attention sur la situation des filles dans les différentes collectivités du Canada. L'appel invitait à proposer des projets visant à promouvoir l'égalité pour les filles et les jeunes femmes dans deux domaines prioritaires : l'accès aux postes de responsabilité et de décision, de même que la sécurité et la prospérité économiques.

Accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité : Conformément au Plan d'action économique et au budget du gouvernement du Canada pour l'année 2012, CFC a lancé son premier appel « sur invitation » afin d'accroître le recrutement, le maintien en poste et l'avancement des femmes dans les secteurs technologiques. De concert avec le Conseil des technologies de l'information et des communications, CFC a mis au point une nouvelle approche type. Le Conseil interviendra comme facilitateur auprès des projets, c'est-à-dire qu'il assurera la collaboration, la diffusion de pratiques prometteuses, la viabilité des résultats et la réforme du secteur.

Moderniser les programmes et les services offerts à la population canadienne : Les efforts déployés par CFC pour rationaliser l'administration du Programme à l'aide de stratégies de gestion plus efficientes et plus structurées ont permis de renforcer la gestion et la reddition de comptes.

2.1.3 Services internes

Ressources financières (en millions de dollars)

Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
3,4	5,1	(1,7)

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
45	41	4

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, CFC a donné suite aux recommandations formulées par le Bureau du contrôleur général suivant l'audit de ses contrôles de base en 2011-2012. Le Bureau recommandait, entre autres, d'adopter de nouvelles procédures dans le domaine des finances et de l'approvisionnement, y compris de donner de la formation sur ces procédures et de créer et distribuer certains outils. Ces mesures ont permis à CFC d'améliorer sa capacité de satisfaire à différentes exigences découlant des politiques du Conseil du Trésor.

Également en 2012-2013, un nouveau système de gestion des documents électroniques a été implanté dans tout l'organisme. L'implantation s'est accompagnée de formation. On a aussi rédigé et distribué un document intitulé *Gestion de l'information et des documents électroniques – Lignes directrices à l'intention du personnel,* conforme à l'orientation et aux exigences du gouvernement.

Section III : Renseignements supplémentaires

3.1 Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations et situation financière nette ministérielle

Condition féminine Canada État condensé des opérations et situation financière nette de l'organisme (non vérifié) pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (en millions de dollars)	Résultats prévus 2012-2013	Résultats réels 2012-2013	Résultats réels 2011-2012	Variation en $ (résultats réels contre résultats prévus 2012-2013)	Variation en $ (résultats réels 2012-2013 contre résultats réels 2011-2012)
Dépenses totales	30,8	31,1	30,2	(0,3)	0,9
Total des recettes	-	-	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	30,8	31,1	30,2	(0,3)	0,9
Situation financière nette de l'organisme	(1,1)	(1,0)	(1,2)	(0,1)	0,2

Les dépenses pour l'exercice 2012-2013 ont totalisé 31,1 millions de dollars, soit une augmentation de 0,9 million (3 %) par rapport à l'exercice précédent, où elles ont été de 30,2 millions. La hausse des dépenses totales s'explique principalement par le financement additionnel de projets partout au pays.

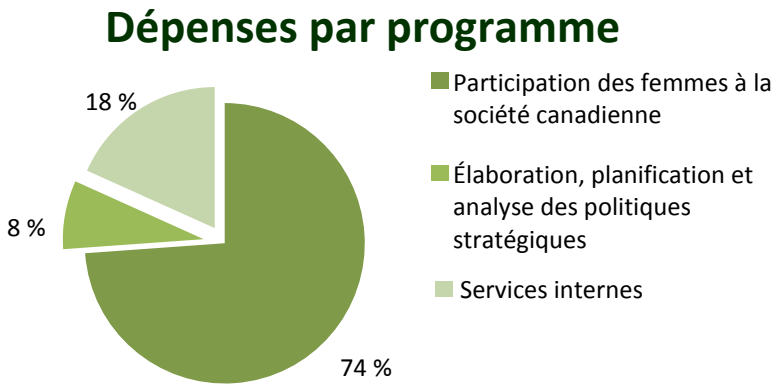

État condensé de la situation financière

Condition féminine Canada État condensé de la situation financière (non vérifié) Au 31 mars 2013 (en millions de dollars)			
	2012-2013	2011-2012	Variation en $
Montant total net des passifs	3,7	5,9	(2,2)
Total des actifs financiers nets	2,6	4,5	(1,9)
Dette nette de l'organisme	1,1	1,4	(0,3)
Total des actifs non financiers	0,1	0,2	(0,1)
Situation financière nette de l'organisme	(1,0)	(1,2)	0,2

La baisse de 2,2 millions du total net des passifs tient principalement à une baisse des créditeurs, plus précisément une baisse des paiements de transfert non réglés à la fin de l'exercice.

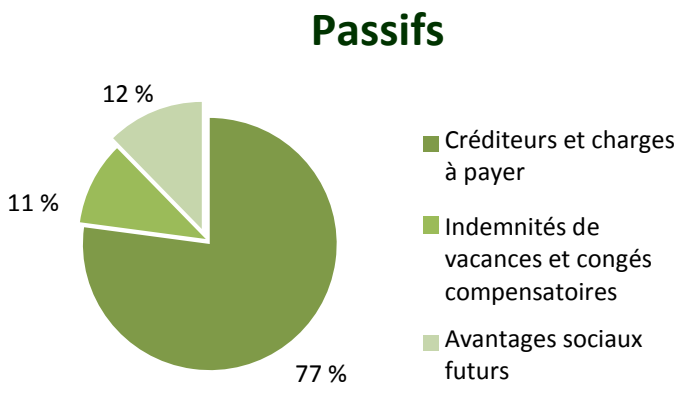

La baisse de 1,9 million du total des actifs financiers nets tient principalement à une baisse du montant à recevoir du Trésor. Elle est également attribuable à une baisse des paiements de transfert non réglés à la fin de l'exercice.

La baisse de 0,1 million des actifs non financiers à la fin de l'exercice tient à la valeur nette moindre des immobilisations.

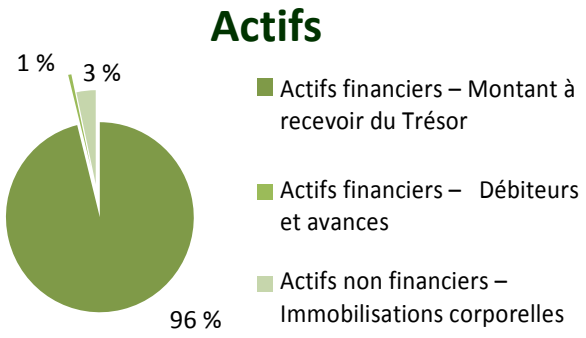

La situation financière nette indique un solde négatif de 1,0 million de dollars, qui correspond aux obligations prévues, telles que les indemnités de départ et les congés annuels des employées et employés. Ces obligations seront financées plus tard à même le Trésor.

3.2 États financiers

On trouvera les états financiers de CFC sur le site Web de l'organisme[iii].

3.3 Tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui sont énumérés dans le présent Rapport ministériel sur le rendement se trouve sur le site Web de CFC[iv].

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;
- Écologisation des opérations gouvernementales;
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes;
- Frais d'utilisation.

3.4 Rapport Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs stratégiques précis en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, ainsi que des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie tous les ans des estimations et projections du coût de telles mesures, dans un document intitulé *Dépenses fiscales et évaluations.* Les mesures fiscales présentées dans ce document relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.[v]

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisme

On trouvera de plus amples renseignements sur les activités de CFC sur le site Web de l'organisme, à l'adresse www.cfc-swc.gc.ca.

Questions concernant l'information financière présentée :

Johanne Tremblay
Dirigeante principale des finances et directrice, Services intégrés
Téléphone : 613-995-3817
Téléc. : 613-947-6113
Courriel : Johanne.Tremblay@cfc-swc.gc.ca

Pour toute autre question :

Ainalem Tebeje
Gestionnaire, Planification stratégique et rapports généraux
Téléphone : 613-995-1811
Téléc. : 613-947-0530
Courriel : Ainalem.Tebeje@cfc-swc.gc.ca

Notes

[i] *Comptes publics du Canada*, 2013, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[ii] Évaluation environnementale stratégique, http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=fr&n=B3186435-1

[iii] États financiers, http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/fin/index-fra.html

[iv]Tableaux supplémentaires, http://www.swc-cfc.gc.ca/account-resp/pr/dpr-rmr/1213/st-ts-fra.html

[v] Rapport *Dépenses fiscales et évaluations*, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp